

# Pédagogie du supérieur, entre histoire et actualité

Quelles pratiques pédagogiques pour favoriser  
les activités lecture et écriture pour des publics  
adultes empêchés (milieu carcéral) ?



Photo de de Jan Kahánek

Journée d'études organisée par Catherine Couturier et Dorothee Coche-Catoen

**Judi 19 octobre 2023**

Salle des colloques, Maison de la recherche, Arras

Présentiel et diffusion en direct via Zoom (lien disponible sur la page d'inscription)

Inscription :



# Programme

9h Accueil

9h15 **Introduction**

*Catherine Couturier*, chercheure en sciences de l'éducation (Grammatica, Université d'Artois)

*Dorothee Cooche-Catoen*, chercheure en lettres modernes, écrivain et animatrice d'atelier (Textes & Cultures, Université d'Artois)

9h30 **Le geste d'écrire en « longue peine »**

*Marie Deaucourt*, docteure en sciences de l'éducation, coordinatrice socioculturelle en milieu carcéral

10h Temps d'échanges

10h15 **La créativité et l'estime de soi en milieu carcéral**

*Nicolas Swysen*, directeur artistique de la compagnie Gambalo metteur en scène et comédien, professeur de théâtre à l'académie de musique de Wavre et des arts de la ville de Bruxelles

10h45 Temps d'échanges

11h **Faire écrire les détenu.es pour favoriser l'expression et la ré-insertion**

*Mireille Beurens*, MCF (Université Grenoble-Alpes), chargée de mission Détention/Formation tout au long de la vie

*Vincent Massart*, INSPE Lyon, animateur d'atelier

*Cécile Perret*, enseignante en quartier mineurs

11h30 Temps d'échanges

11h45 **Pause repas**

13h30 **Lectures et écritures en milieu carcéral : l'expérience de Paris 7 / Université Paris Cité**

*Irène Berthonnet*, MCF en Economie  
(UPC, UFR GHES – LADYSS)

*Claudia Girola*, MCF en Anthropologie et Sociologie,  
(UPC, UFR IHSS – LCSP)

*Aude Rabaud*, MCF en Sociologie  
(UPC, UFR IHSS – URMIS)

*Régis Salado*, MCF en littérature comparées  
(UFR LAC – CERILAC)

Membres de l'équipe pédagogique du Diplôme Universitaire  
Formation aux Humanités (Université Paris Cité)

14h Temps d'échanges

14h15 **Table ronde**

**Point de vue de praticiens : le dispositif du DAEU Artois**

Equipe du DAEU Artois : *Valérie Duhamel, Christine Journé, Adrienne Marcoin, Emmanuel Dupuis*

*Aurélié Wynne*, Responsable Locale de l'Enseignement  
(RLE), Sequedin

*Philippe Scholash*, proviseur adjoint UPR de Lille

16h15 **Le point de vue du grand témoin**

*Françoise Heulot-Petit*, MCF HDR en arts du spectacle  
(Textes & Cultures, Université d'Artois)

# Présentation

L'accès à la lecture et à l'écriture est un enjeu central pour le public empêché, et particulièrement le milieu carcéral, parce que cet accès constitue une évasion, l'ouverture vers un monde qui leur est inaccessible pendant un temps. Cela contribue également à la construction identitaire, et de manière sous-jacente aide à la réinsertion, autrement dit, il ne s'agit pas que d'une activité occupationnelle. C'est donc un sujet de société, une question sociale vive pour les enseignants et les décideurs du domaine. Pour exemple, l'association « Lire pour s'en sortir » créée en juillet 2014 et parrainée par Leïla Slimani, a réussi à faire modifier le code pénal en étendant les remises de peine supplémentaires aux activités culturelles, dont la pratique de la lecture. En France, il existe 135 prisons (centres de détention et maisons d'arrêt), dans lesquelles il y a des personnes en reprise d'études, de même qu'un RLE (responsable local d'enseignement) qui fait le relais entre les détenus et les institutions d'enseignement ; se posent de facto des questions de pédagogie. Or, il n'y aucune formation spécifique pour intervenir en milieu carcéral et aucune publication de recherche n'a été recensée depuis 2013. L'Université d'Artois a acquis une réelle expertise dans le domaine de l'enseignement à distance pour les personnes incarcérées, en particulier au sein du Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (DAEU). L'équipe du DAEU, du fait de la mise en place de l'approche par compétences, s'est interrogée sur les éléments de contexte sous-jacents pour cet enseignement aux contraintes très spécifiques (les personnes incarcérées n'ont pas internet, pas d'ordinateur et jamais de contact visuel avec les enseignants) et pour ce public particulier au niveau de scolarisation généralement peu élevé. Deux communications ont été réalisées dans des colloques internationaux (AIPU, ADMEE). Nous souhaitons par cette journée d'études poursuivre la démarche engagée, en axant notre réflexion sur les pratiques pédagogiques qui soutiennent une activité transversale autant que nécessaire et qui traverse toutes les disciplines : la lecture et son corollaire, l'écriture. Nous intention est de procéder à un état des lieux des pratiques d'enseignement et de l'accessibilité de la lecture en prison, de réfléchir ensemble en croisant les perspectives (historique et actuelle), les disciplines, les points de vue (praticiens, chercheurs, décideurs...) et les approches méthodologiques. Un grand témoin nous aidera à faire émerger des perspectives de projets de recherche avec les différents intervenants.